



Coordination Régionale
des Centres de Gestion
d'**Occitanie**

Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31) organise
pour les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale
de la région Occitanie,
l'examen professionnel suivant :

INGENIEUR TERRITORIAL
par voie de promotion interne
au titre du 1^{er} alinéa l'article 10 du décret 2016-201

Conditions d'inscription	
Condition d'accès	Ouvert aux membres du cadre d'emplois des techniciens territoriaux justifiant de 8 ans au moins de services effectifs dans un cadre d'emplois technique de catégorie B. Les candidats peuvent toutefois subir les épreuves de l'examen au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude.
Période de retrait du dossier d'inscription	Pré-inscription sur le site Internet (www.cdg31.fr) du 11 janvier au 16 février 2022 minuit ou retrait du dossier par voie postale par demande écrite adressée au CDG31 par voie postale uniquement, du 11 janvier au 16 février 2022 minuit, le cachet de la poste faisant foi.
Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Jusqu'au 24 février 2022, à minuit, sur l'espace nominatif sécurisé, ou Jusqu'au 24 février 2022 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour une transmission par voie postale au CDG31
Adresse du CDG organisateur	Centre de Gestion la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière – CS 37666 31676 LABEGE CEDEX
Date et lieux de l'épreuve d'admissibilité	Jeudi 16 juin 2022 dans le département de la Haute-Garonne (lieux fixés ultérieurement par arrêté)

Attention : toutes les étapes (retrait du dossier, demande du dossier par voie postale, préinscription en ligne via internet, dépôt du dossier) s'effectuent uniquement auprès du CDG31, organisateur.